

« Résister est un verbe qui se conjugue au présent » Lucie Aubrac

Compte Rendu CTL du 5 mai 2017

Ordre du Jour

- 1- Approbation des procès verbaux des précédents CTL 28/11/2016 et 15/12/2016
- 2- Modification du règlement intérieur
- 3- Rapport d'activité 2016
- 4- Bilan des campagnes déclarative et recouvrement 2016
- 5- Protocole d'entraide entre les Services de Publicité Foncière de Vannes et Ploërmel
- 6- SPFE : arrêté de recouvrement des créances
- 7- Bilan de l'évaluation professionnelle 2016
- 8- Bilan de l'équipe départementale de renfort 2016
- 9- Conditions de vie au travail :
Tableau de Bord de Veille Sociale et Plan Annuel de Prévention
- 10- Bilan de la campagne de formation professionnelle 2016 et programmation 2017
- 11- Exécution 2016 du budget et budget prévisionnel 2017
- 12- Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Ménimur
- 13- Questions diverses (dont le gel du poste de l'emploi comptable de la Trésorerie de Guer)

Boycott du CTL du 28/04/2017

En introduction, l'intersyndicale Solidaires-CGT-FO Finances Publiques a lu une déclaration liminaire que tu trouveras ci-jointe.

Depuis le 1er janvier, les élus nationaux de Solidaires Finances Publiques boycottent systématiquement toutes les premières convocations des instances.

Bien évidemment, la défense des agents est assurée par la présence des élus lors des deuxièmes convocations.

La même action intersyndicale est en cours pour l'ensemble des instances locales sur tout le territoire.

Le dialogue social est au plus mal à la DGFIP depuis de nombreux mois.

Le Directeur Général a unilatéralement décidé en fin d'année de réduire les droits des élus pour remplir leur mandat.

C'est donc le droit des agents à être défendu qui est attaqué !

Nous sommes déterminés à nous battre pour

te permettre d'être défendu correctement dans chacune des instances qui te concerne.

Ton droit à être défendu n'est pas négociable !

A notre grande surprise, dans la période de devoir de réserve électorale, une organisation syndicale a donné une consigne de vote pour "un candidat" lors de ce CTL.

Viscéralement attaché à son indépendance vis-à-vis des partis politiques, respectueux de son histoire et de ses pratiques, confiant dans l'esprit de responsabilité et de discernement de ses mandants, Solidaires Finances Publiques n'a donné aucune consigne de vote pour ce 2nd tour de la Présidentielle.

Solidaires Finances Publiques tient cependant à réaffirmer que les valeurs syndicales qui le portent et donnent du sens à son action pour une société plus juste et plus humaine, de partage, de solidarité et de paix, sont incompatibles avec les fondements et les orientations de l'extrême droite.

NO PASARAN !!!



Section du Morbihan

Vote « contre » le nouveau Règlement Intérieur du CTL

Les Organisations Syndicales ont voté unanimement "contre" ce nouveau Règlement Intérieur (ni amendable, ni modifiable).

Nous avons exprimé notre colère face à l'attitude provocatrice du Directeur Général qui remet en cause des acquis fondamentaux en matière de droit syndical, de respect des représentants syndicaux et des élu-e-s des personnels.

Par ce choix délibéré de casser le dialogue social à tous les niveaux, la Direction Générale prend la responsabilité d'empêcher le bon fonctionnement des CTL, des CAP, des CDAS et CHSCT :

- c'est retirer aux élu-e-s les moyens d'accomplir leur mandat dans des conditions satisfaisantes pour défendre les droits et garanties de tous les personnels. Le non remboursement des frais de déplacement pour les suppléants confirme nos craintes
- c'est rendre difficile, pour les élu-e-s la défense du droit à mutation, à avancement, à recours de l'évaluation, avec la réduction drastique des temps de préparation
- c'est bafouer le vote de 86% des personnels de la DGFIP qui reconnaissent le rôle indispensable des représentants syndicaux dans toutes les instances

Cette nouvelle donne, dans un contexte de rigueur budgétaire que la Direction Générale décline jusque dans le dialogue social, constitue une véritable provocation et une attaque sans précédent du mandat de nos élu-e-s.

Par courriel, le Directeur du Morbihan remercie les Organisations Syndicales de la qualité du travail des élu-e-s, mais dans le même temps, il applique sans état d'âme et avec "rigueur" cette entrave au droit syndical qui lui est commandée par la Direction Générale.

Cette attaque est à elle seule de nature à rompre le dialogue social.

Rapport d'activité 2016

La lecture du rapport d'activité de la DDFIP 56 a été assez instructive. Traditionnellement, nous regardons ceux des années antérieures afin de comparer les résultats annoncés. En terme d'emploi notamment, la comparaison est édifiante : il ne reste que 284 agents de catégorie C dans le Morbihan, en 2010 ils étaient 439 !

Soit 155 suppressions en 6 ans

C'est un véritable plan social qui est appliqué à notre ministère et dont nous subissons d'année en année les conséquences. Avec en corollaire, l'augmentation de la souffrance au travail due à l'augmentation des charges, et cela se traduit aussi dans ce rapport d'activité par une augmentation conséquente du nombre d'arrêts de maladie "ordinaire" et un développement des pathologies lourdes. Le Directeur lui pense que les causes sont liées à la moyenne d'âge des agents de ce département !

C'est pourtant bien, ces "vieux" agents, qui ne ménageant pas leurs efforts, obtiennent des résultats toujours aussi performants dans tous les domaines d'activités malgré les suppressions d'emplois. La suite du rapport en donne la mesure.

Nous avons abordé ensuite le recours à l'emploi de "volontaires de services civiques" à la DGFIP : 2 ont été recrutés en 2016 dans le Morbihan.

Pour Solidaires, nous ne pouvons cautionner ce qui s'apparente à une exploitation des jeunes en difficultés au regard de la rémunération de ces emplois (400 euros par mois)





Section du Morbihan

Bilan des campagnes déclarative et recouvrement 2016

Une fois de plus, le constat est "idyllique" et "tout s'est bien déroulé" selon la Direction. "La réception a été ressentie par l'ensemble des agents comme plus fluide cette année". Les agents impliqués apprécieront...

Il a été noté une baisse notable du pourcentage d'imposables sur les 4 dernières années : 61,60% en 2013 à 44,05 % en 2016.

Un débat s'est engagé sur la diminution des horaires d'ouverture au public et ses conséquences au moment de la campagne actuelle ainsi que sur l'expérimentation de l'accueil sur rendez-vous.

Concernant la campagne "recouvrement", il a été constaté une baisse du nombre de contentieux et de gracieux.

Sur les procédures : le nombre d'ATD bancaire est toujours aussi élevé : 23 290 dans le 56 avec un taux d'efficacité de seulement 13% ! Tout cela au bénéfice des banques qui "ramassent" au passage environ 2 millions d'euros de frais sur le compte des contribuables.

Pour Solidaires, il est injuste que les banques ponctionnent des frais sur chaque opposition à hauteur de 100 euros même si le compte est sans provision, ce qui aggrave la situation financière des personnes déjà en difficulté.

Protocole d'entraide entre les SPF de Vannes et Ploërmel

Tous les agents du SPF de Ploërmel aident le mercredi le SPF de Vannes. Expérimentation de l'entraide afin de rapprocher les délais de publication en vue de la future fusion des 2 SPF.

SPFE arrêté de recouvrement des créances – Vote "contre"

Solidaires Finances Publiques a voté « contre » la concentration de services sur 1 seul site départemental.

Solidaires est intervenu sur cette réorganisation de services sous deux angles : d'une part le volet humain et d'autre part l'aspect technique pour les agents.

Sur le plan humain, cette réorganisation de services laisse un goût amer pour les agents concernés à Vannes non seulement en raison des suppressions d'effectifs mais aussi en raison des nouvelles règles de mutation qui se sont imposées à eux.

Sur le plan technique, la création du SPFE de Vannes a fait l'objet d'un groupe de travail qui s'est réuni à partir de fin octobre 2016. Solidaires Finances Publiques dénonce une fois de plus ces groupes de travail qui laissent croire, à tort, aux agents qu'ils peuvent influencer sur son objet alors que les modalités sont arrêtées par la Direction avant même la première réunion de travail ! Ces groupes de travail apparaissent une fois de plus comme une « chambre d'enregistrement » des décisions de l'Administration notamment en terme de suppression d'effectifs et non comme le résultat d'un consensus.

Bilan de l'évaluation professionnelle 2016

Solidaires Finances Publiques demeure opposé au système de l'entretien professionnel fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents entre eux et sur des notions de productivité et de performance individuelle, organisé dans un cadre contractuel et individualisé.



Section du Morbihan

Bilan de EDR 2016

L'Equipe Départementale de Renfort est reconnue comme une aide précieuse et indispensable au réseau si durement touché par les multiples réorganisations. Solidaires s'est associé aux remerciements de la Direction à leur égard.

Conditions de vie au travail

Le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) et Plan Annuel de Prévention ont été présentés au comité. Nombre constant (34) de fiches de prévention des Risques Psycho-Sociaux. Au titre de l'année 2016, 230 agents ont fait l'objet d'un écrêtement des horaires variables. La DDFiP du Morbihan reconnaît avoir poursuivi la réorganisation de ses services dans un contexte de réduction des effectifs lié à la fois aux suppressions d'emplois et à l'absence de comblement de toutes les vacances d'emplois B et C au plan national. La démarche d'accompagnement par un psychologue du travail de 2 services en difficulté a donné lieu à des plans d'actions qui ont mis l'accent sur des difficultés persistantes de Management.

Ces constats apparaissent dans le bilan de l'analyse du TBVS.

Concernant le Plan Annuel de Prévention (Cf: compte rendu du dernier CHSCT)

Bilan de la campagne de formation professionnelle 2016 et programmation 2017

Après une présentation documentée du bilan, Solidaires Finances Publiques a exprimé ses craintes sur l'avenir de la formation professionnelle. En effet, la pratique de l'e.formation (formation en ligne) risque de devenir la norme pour économiser du temps.

Pour Solidaires, les formations présentiels sont une source réelle d'échanges entre les formateurs et les stagiaires, de meilleure acquisition de compétences et de mutualisation de « bonnes pratiques ». A terme, cette

méthode déshumanisera un peu plus notre administration.

C'est pourquoi, Solidaires s'est abstenu de voter sur le Plan Local de Formation Professionnelle 2017.

Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Vannes Ménimur

Solidaires Finances Publiques a voté "contre" le projet de fermeture au public de cette Trésorerie, tous les après-midi de la semaine.

En effet, si nous comprenons les difficultés rencontrées par les postes comptables pour accomplir leurs missions, nous ne pouvons pas cautionner le recul du service public et l'abandon partiel de son accueil public liés aux suppressions d'emplois.

Exécution 2016 du budget et budget prévisionnel 2017

Ce point sera examiné au prochain CTL, le Président ayant quitté la séance avant la clôture de la réunion.

Les élus de Solidaires Finances Publiques au CTL du Morbihan

Annie Rio - Colette Le Falher
Yannick Le Sausse - Yves-Marie Delliste
Marie-France Couprie – Loïc Perraud
Nicolas Gauthier





COMITE TECHNIQUE LOCAL

du 5 mai 2017

Déclaration liminaire CGT/Solidaires/FO

Monsieur le Président,

A l'ordre du jour de ce comité, l'adoption du nouveau règlement intérieur qui entérine, en cours de mandat, une réduction drastique et arbitraire des droits des représentants du personnel.

Nous ne pouvons que vous exprimer notre profonde colère face à l'attitude provocatrice du Directeur Général qui prend toutes les mesures pour réduire le dialogue social à sa plus simple expression, s'il y a encore une volonté de dialogue.

Réduire les autorisations d'absences et les remboursements de frais, voilà la méthode imposée par le DG. Avec l'objectif explicite d'empêcher les représentants du personnel d'assurer efficacement la défense des droits individuels et collectifs des agents.

C'est une méthode sans précédent à la DGFIP, dans un contexte de restructurations permanentes où un dialogue social de qualité serait plus que jamais nécessaire pour le bien de tous. Les décisions du DG sont consternantes, affligeantes et inacceptables !

Localement, vous affirmez que ce règlement s'impose à vous. Néanmoins, vous affirmez régulièrement votre attachement à un dialogue social de qualité.

C'est pourquoi et de façon très pragmatique, nous soumettons à votre réflexion les problématiques suivantes :

- Comment définissez-vous la « durée prévisible » d'une réunion ?
- Concernant les « délais de route », comment sont-ils applicables ?
- Pour une réunion d'une demi-journée, comment préparer et rendre compte sur le même temps ?
- Comment fonctionner sans suppléants, alors que nos listes sont construites en fonction des apports de chacun selon les métiers ou la localisation géographique ? Il est parfaitement déloyal de changer la règle en cours de mandat ! Comment prétendre faire vivre le dialogue social ainsi ?

Afin que les représentants du personnel puissent exercer leur mandat dans des conditions normales, nous vous demandons unanimement de nous prouver votre attachement à un dialogue social de qualité en renonçant à appliquer ce nouveau règlement intérieur.

C'est pour protester contre ce diktat que nous avons boycotté la 1ère convocation.

Nous vous demandons de transmettre cette déclaration à la Direction Générale.